

FAITS SAILLANTS

CONSULTATION SUR LE SECTEUR DU CENTRE COMMERCIAL ET DE LA RUE PRINCIPALE

Dans le cadre de l'élaboration d'un Plan particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur du centre commercial et de la rue Principale, la Ville de Cowansville a entrepris une démarche de consultation afin de recueillir les perceptions, les besoins et les idées de la population quant à l'avenir de ce secteur stratégique.



Soirée de consultation

50 personnes ont participé
25 février 2026



Questionnaire en ligne

306 personnes ont répondu
23 février au 9 mars 2026

THÉMATIQUES ABORDÉES











 **Vocations et architecture**

 **Espaces publics et verdissement**

 **Mobilité et accès**



RÉSUMÉ DES RÉSULTATS

-  Une **diversification des commerces** et services de proximité est souhaitée, notamment le besoin pour une épicerie.
-  Le modèle du **centre commercial** devrait être revu, par exemple en l'ouvrant sur la rue.
-  L'**ajout de logements** est généralement accepté, mais dans une forme modérée et bien intégrée au tissu existant.
-  L'idée d'un **milieu de vie mixte** combinant commerces, logements et activités culturelles fait consensus pour dynamiser et animer le secteur.
-  La **vocation culturelle** pourrait être mise de l'avant afin de distinguer la ville à l'échelle régionale.
-  La mise en valeur de la rivière et de sa **promenade riveraine** est essentielle pour contribuer à l'identité du centre-ville.
-  La création d'un **espace public rassembleur** favorisant les rencontres et les événements est largement souhaitée.
-  Le **verdissement** et la création d'espaces verts est fortement appuyé.
-  Les **liens piétons et cyclables** devraient être améliorées afin de faciliter les déplacements, notamment entre la rue Principale, le centre commercial et les quartiers voisins.
-  Les échanges suggèrent une meilleure intégration des **espaces de stationnement** plutôt que de les supprimer.
-  Un équilibre est souhaité entre l'**accessibilité en voiture** et les aménagements favorisant la marche et le vélo.